

Vieillesse et personnes âgées : quels enjeux pour les politiques locales?

Les communes s'engagent pour prévenir l'isolement des seniors
Journée RADIX, Réseau de soutien local aux seniors, Lausanne,
1^{er} décembre 2023

Valérie Hugentobler

Points abordés

- 1 Les caractéristiques de la politique vieillesse suisse et son évolution
- 2 Les enjeux pour les politiques locales : quelques pistes de réflexion


 Décembre 2021



Rapport de synthèse
Mandat « Vieillir 2030 »

Réalisation de focus groups dans le cadre de la stratégie « Vieillir 2030 »







MARS 2019
Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région

Réalisé par:


 école d'études sociales et pédagogiques - Lausanne
 haute école de travail social et de la santé - Vaud

Valérie Hugentobler professeure à la HETS&Sa EESP responsable d'étude	Alexandre Lambelet professeur à la HETS&Sa EESP responsable d'étude
Nicole Brzak chargée de recherche à la HETS&Sa EESP	Shia Manh Ly chargée de recherche à la HETS&Sa EESP



Age Report IV

Habitat et vieillissement
 Réalités et enjeux de la diversité

François Höpflinger, Valérie Hugentobler, Dario Spini (dir.)







Définition et évolution de la politique vieillesse en Suisse

Politique vieillesse en Suisse

« La politique de la vieillesse englobe l'ensemble des interventions publiques visant à agir sur, ou à influencer la situation des personnes catégorisées comme « âgées » ou « vieilles », leur place et statut dans la société et leurs rapports avec ses autres composantes. »

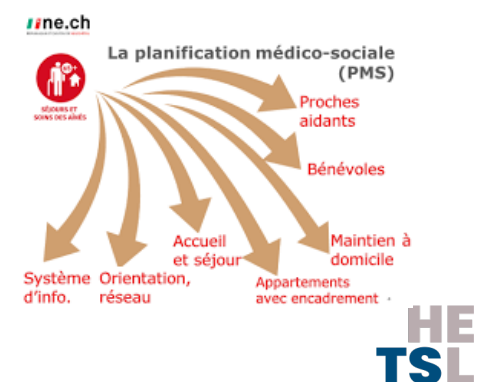
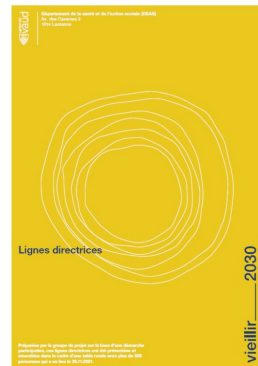
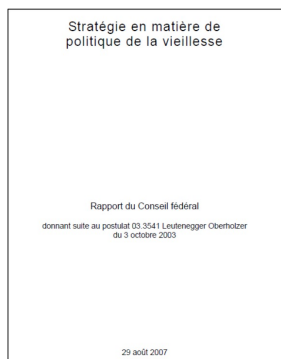
Source: Bickel, J.-F. (2020). Politique de la vieillesse. *Dictionnaire de politique sociale suisse*. Association suisse de politique sociale. SEISMO.

« On entend par politique de la vieillesse les mesures prises par l'Etat (Confédération, cantons et communes) influant sur la situation de vie de la population âgée. Revêtent une importance particulière la garantie d'un revenu adéquat et l'encouragement de la participation et de l'intégration sociales des personnes âgées. »

Source: <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/alters-und-generationenpolitik/altersfragen.html>

Caractéristiques de la politique vieillesse

- Des fondements juridiques pluriels et fragmentés, tant dans les cantons qu'au sein de la Confédération; les bases juridiques ne forment pas un ensemble cohérent ;
- Depuis le milieu des années 2000, élaboration de «concepts» ou de «stratégies» cantonales, parfois communales, comme au niveau de la Confédération, visant à une approche «globale» ;
- Forte composante locale dans la définition de la (ou des) politique(s) vieillesse et rôle des cantons ;
- Des acteurs non-étatiques multiples, jouant un rôle majeur dans la conception et la mise en œuvre ;



Le rôle des institutions internationales

Afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, rédaction du [Plan d'action international de Madrid](#), qui est examiné et évalué tous les cinq ans



Première Assemblée mondiale

26 juillet-6 août 1982

Vienne, Autriche



Deuxième Assemblée mondiale

8-12 avril 2002

Madrid, Espagne



Nations Unies



European Year for **Active Ageing** and **Solidarity between Generations** 2012



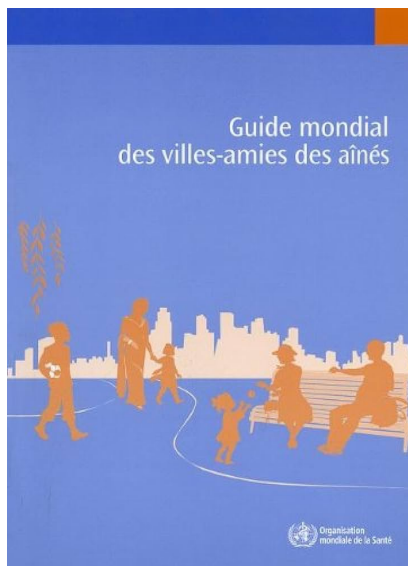
Organisation mondiale de la Santé



Evolution et redéfinition

Articulation entre le niveau local et international (diffusion de normes, référentiels, modèles, réseaux, etc.) qui conduit à la reformulation des **conceptions, buts ou leviers d'action**:

- Orientation vers les ressources et les potentiels (plutôt que les déficits)
- Adoption des référentiels du *vieillissement actif, du bien-vieillir* ainsi des modèles d'action (ex. VADA).



L'extension des domaines d'intervention

Au sens restreint:

Au niveau fédéral

- Prévoyance vieillesse financière
- Prévoyance sanitaire (assurance-maladie et financement des soins de longue durée, promotion de la santé et prévention)

Au niveau des cantons et des communes

«Les cantons et les communes ont pour tâche de veiller à ce que les personnes âgées disposent d'assistance et de soins, tant à domicile que dans les établissements médico-sociaux»

- Politique de maintien à domicile qui relève essentiellement de la compétence des cantons

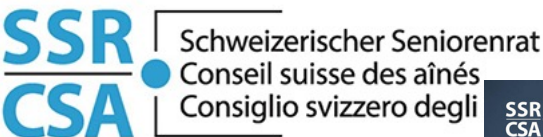
Au sens large:

- *la sécurité sociale*
- *l'aménagement du territoire,*
- *le logement et la mobilité*
- *le marché du travail et les travailleuses et travailleurs âgés*
- *la statistique (scénarios démographiques)*
- *le droit à la protection de l'adulte*
- *les migrantes et les migrants âgés*
- *les loisirs, le sport et le mouvement*
- *la santé*
- *les soins et la prise en charge des personnes âgées*
- *la communication*
- *la recherche*
- *les relations intergénérationnelles*
- *l'égalité entre les sexes»*

Source: <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/alters-und-generationenpolitik/altersfragen.html>

Institutionnalisation de la démocratie participative

- De la figure de citoyen·ne – aux pouvoirs et droits des usagers et usagères – intégration dans les processus consultatifs et décisionnels ;
- Des temps forts au niveau international -> effet de catalyseur d'initiatives et création de structures de concertation/consultation des retraité·es en Suisse;
- Passage d'une phase de type « discursif » - production d'un cadre d'analyse et de valeurs – à une phase de type « instrumentale » - « bonnes pratiques » pour instrumenter ces grands principes de l'action politique, tant au niveau national que local.



La prise en compte des territoires de vie

« Aborder la question du vieillissement par le prisme du territoire invite à s'interroger sur la place qu'occupe, dans un espace social donné, l'individu vieillissant. »

Source: J.-Ph. Viriot Durandal, T. Moulaert, M. Scheider, S.Garon & M. Paris, 2018. Adaptation des territoires au vieillissement: politiques publiques et formes d'agencement démocratique. *Retraite et société*.

- Penser les politiques et les territoires « par le haut » et « par le bas »
- Dimensions spatiales et relationnelles des territoires de vie
Distinction entre les espaces géographiques, définis et cadrés par les politiques publiques, et les territoires tels qu'ils sont parcourus et appréhendés par les personnes âgées, mais aussi tels qu'ils sont investis par les professionnel·le·s qui accompagnent ces dernières.

Il n'y a pas de vieillissement hors sol!

Les enjeux au niveau local

1. Gouvernance et coordination

- Une politique vieillesse généralement peu formalisée au niveau communal
- Développement récent et rapide dans les villes surtout (voir développement du réseau villes amies des aînés)
- Une sensibilisation et préoccupation des autorités communales

Le cadre législatif de Senior+



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

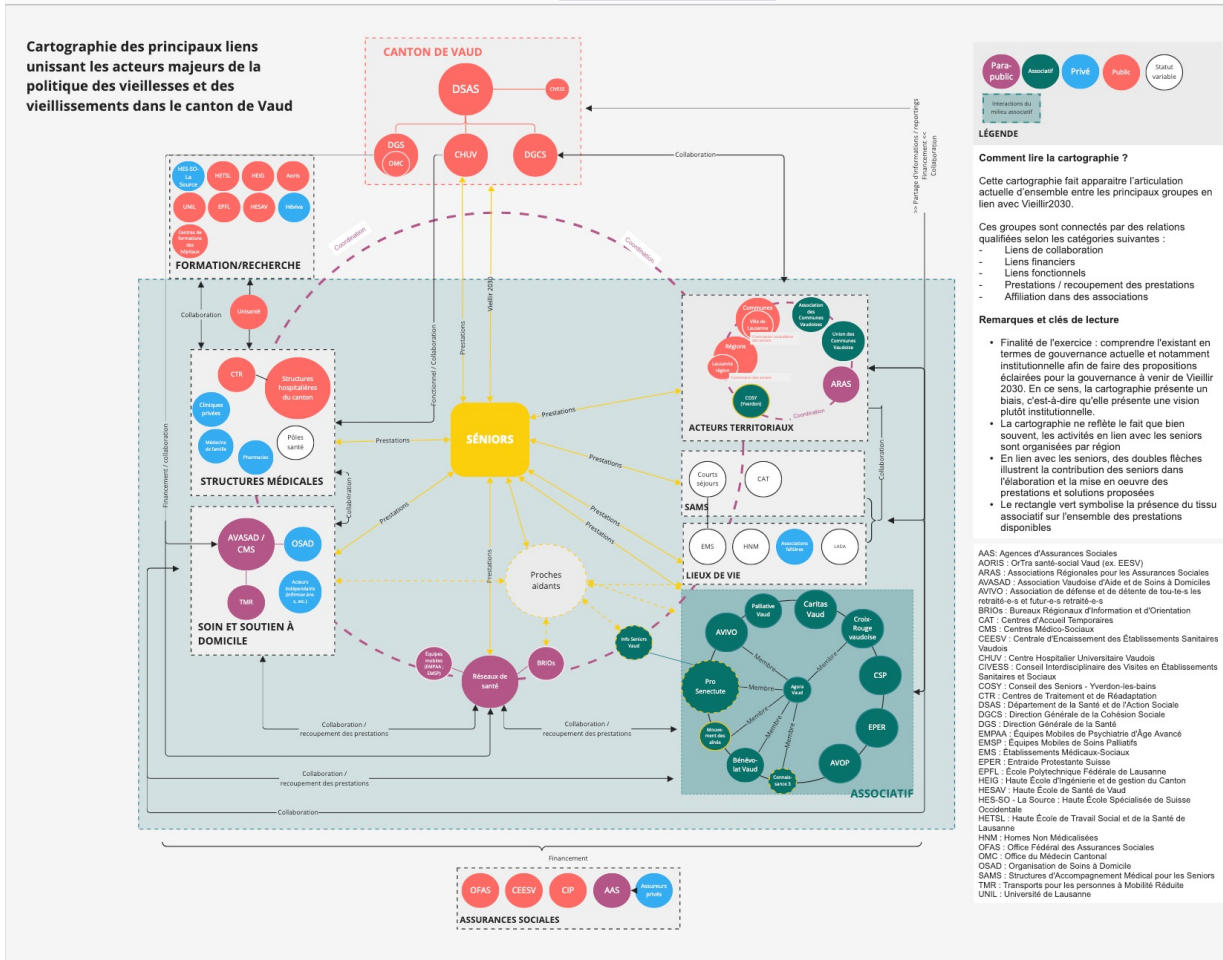
Le Concept Senior+ décrit les principes, objectifs et domaines d'intervention des pouvoirs publics, alors qu'un plan pluriannuel précise les mesures concrètes à mettre en œuvre par l'Etat sur une durée de 5 ans.

- Identifier les responsabilités – définir les compétences
- La gouvernance doit permettre d'assurer l'application, le suivi des décisions et des mesures



Gouvernance et coordination

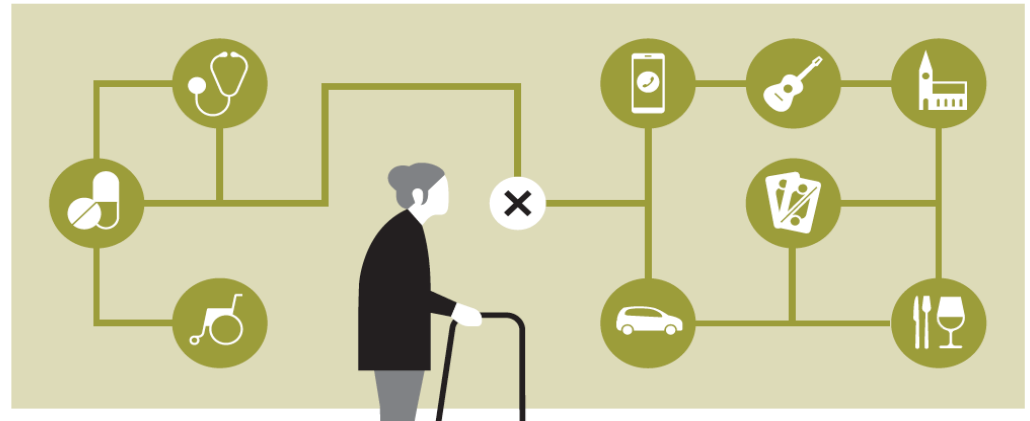
... un foisonnement de mesures et projets en faveur des seniors - multiplication des acteurs et prestations



Gouvernance et coordination

Vivre à domicile en recourant à des prestations d'assistance :
conseils en orientation dans le paysage de l'offre

15.2



Source: R. Ettlin (2019), in: Age Report IV

- Garantir l'accès à l'information et au conseil
 - Centralisation (guichet unique) *versus* démultiplication des relais
- Accompagner dans les démarches (accès et réalisation des droits, éviter le non-recours, etc.)
- Accompagnement à réaliser à différents niveaux:
 - Personnes concernées/ Professionnel·les/ Collectivités publiques
- Elaboration et mise à disposition d'outils et de référentiels

2. Le développement d'outils

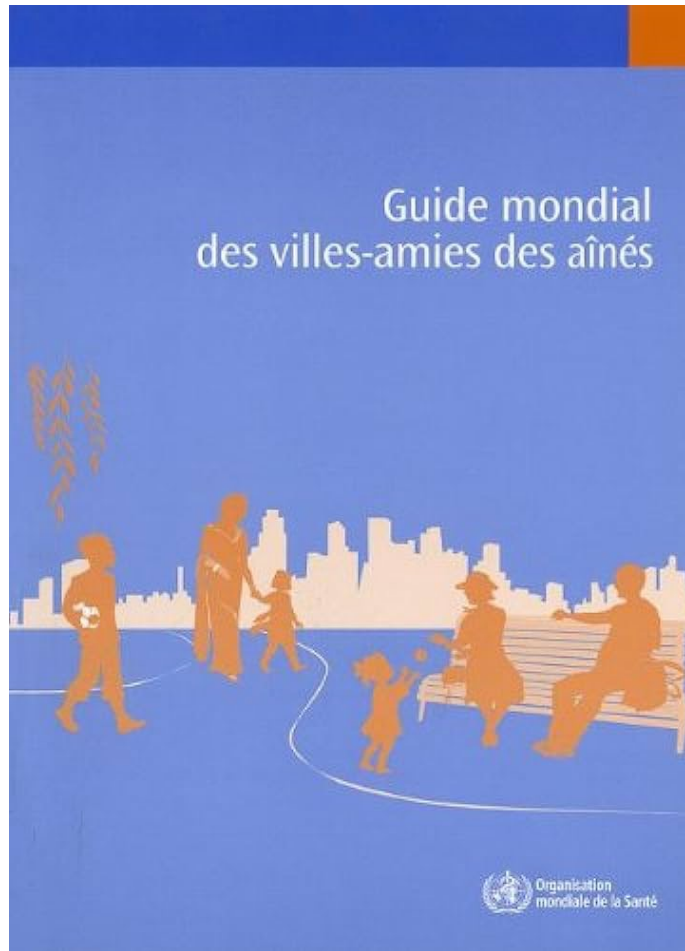
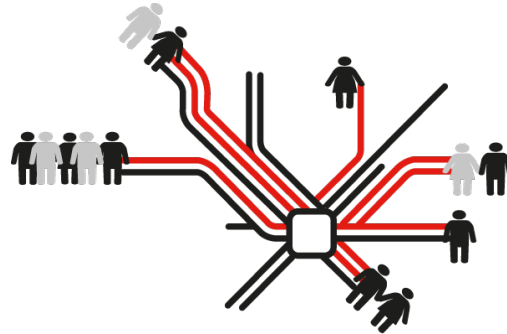


Figure 1 > Thèmes explorés dans le Guide mondial 2007 des villes amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé (d'après Handler, 2014, p. 15)



Buffel, T., Rémillard-Boilard, S. & Phillipson, C. (2018). Pour des villes amies des aînés : programme d'action en faveur du vieillissement en milieu urbain. *Retraite et société*, 79, 43-60. <https://doi.org/10.3917/rs1.079.0043>

Le développement d'outils



Schweizer Netzwerk altersfreundlicher Städte
Le Réseau Suisse des villes-amies des aîné-e-s
www.altersfreundlich.net

eine Kommission des Schweizerischen Städteverbands
une commission de l'Union des villes suisses

En En 2023, 28 villes sont membres du réseau, dont Bienne, Bulle, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Renens et Sion en Suisse romande



GERONTOLOGIE CH

Das Netzwerk für Lebensqualität im Alter
Le réseau pour la qualité de vie des personnes âgées
La rete per la qualità della vita in età avanzata

Ma commune est-elle conviviale pour les seniors, est-elle " amie " des aînés ?

Faites le test !

Le développement d'outils

- 1 Espace public et bâtiments
- 2 Mobilité et transports
- 3 Habitat
- 4 Participation et vie sociale
- 5 **Inclusion sociale et respect**
- 6 Travail rémunéré ou bénévole
- 7 Communication et information
- 8 Santé et promotion de la santé
- 9 Tâches de ma commune
- 10 Coordonnées
- 11 Évaluation

Domaine 5

Inclusion sociale et respect



La nature des contacts sociaux proposés influence la participation des personnes âgées à la vie publique et leur intégration sociale. Les seniors sont plus ou moins sensibles aux comportements ou attitudes dont on fait preuve à leur égard selon leur origine, leur état de santé ou leur situation financière.

- 1. Dans la commune, on traite avec respect les personnes âgées et on leur propose le genre d'aide qu'elles souhaitent.



- 2. Les publications communales parlent des personnes âgées de manière différenciée et respectueuse.



- 3. Des offres de rencontres intergénérationnelles sont en place.



Le développement d'outils

Outils pour les communes

Dossier thématique seniors →

Fiches pratiques →

AUTRES SECTIONS



Mars 2023



3. Favoriser le vieillissement *in place*

Une réflexion sur l'habitat à plusieurs niveaux d'échelle :

- Individuel – logement – adaptation – offre diversifiée
- Environnement de vie, quartier, voisinage – communauté, réseaux sociaux, etc.
- Régional, territoire géographique (ville versus milieu urbain; question des infrastructures, etc.)



Durée moyenne d'habitation dans la commune de résidence et le logement actuels

	65-74 ans	75-84 ans	85+
Dans la même commune	34	41	52
Dans le même logement	24	28	34

Höflinger, F. Hugentobler, V. & Spini, D. *Age Report IV*, 2019.

Fort **attachement** au lieu de résidence qui est lié à différents facteurs:

- Durée d'habitation
- Zone calme et riche en espaces verts (*versus* environnement bruyant)
- Importance de la qualité de vie
- Vie sociale – importance des bons rapports de voisinage
- Proximité des services et commerces
- Accessibilité des transports publics
- Importance du statut socio-économique (choix du lieu, statut de propriétaire/locataire, environnement de qualité, etc.)



Réinventer les formes d'habitat



Aktualisierung einer Kantonsbefragung
und statistische Auswertung

Sozialwissenschaftliches Zentrum für Wohnen und Lebensqualität



CENTRE MÉDICO-SOCIAL RÉGION DE SION

ACCUEIL LES PRESTATIONS ACTUALITÉS DOCUMENTS LIENS EMPLOIS CONTACT BÉNÉVOLES

Les appartements Domino



027 324 14 26
domino@cmsr-shc.ch

LES PRESTATIONS :
LES APPARTEMENTS DOMINO

Parfois, malgré toutes les mesures prises pour l'adaptation de votre logement, la poursuite d'une vie seule à domicile n'est plus possible. Il existe toutefois une alternative à une entrée en EMS. Nos appartements DOMINO vous proposent un encadrement médico-social et des services individualisés dans un logement adapté à vos besoins.

Location mensuelle à votre charge. Soins remboursés par l'assurance-maladie de base.



- Travailler avec les institutions, les intégrer dans la communauté et lutter contre les images négatives

5. Oui à la participation, mais laquelle?

DESCRIPTION DES QUATRE TYPES DE PARTICIPATION DES ACTEURS ET ACTRICES¹

Type de participation	Description
Information	Les participant-e-s sont informé-e-s (ou s'informent) au sujet des enjeux liés à un problème à résoudre ou à un projet. Il est donc indispensable de leur donner accès à l'information et de leur permettre de poser des questions afin de s'assurer que tout le monde partage la même compréhension de la problématique.
Consultation	Les participant-e-s sont invité-e-s à donner leur avis pour nourrir le processus, par exemple à travers des enquêtes d'opinion, des auditions publiques, des entretiens de groupes, etc. En échange, l'animateur et l'animatrice ou le modérateur et la modératrice se met en situation d'écoute. Cette consultation n'assure toutefois pas aux groupes de population concernés que leurs préoccupations et leurs idées seront prises en compte.
(Co-)construction	Les participant-e-s co-élaborent le plan d'action, le projet ou les activités, mais ils/elles ne détiennent pas le pouvoir de l'adopter. Le plan d'action ainsi élaboré pourrait être par la suite soumis à un comité de pilotage qui détient ce pouvoir de décider.
(Co-)décision	Les participant-e-s travaillent dans une relation d'équivalence au pouvoir. La gestion se fait par consentement et toutes les étapes du projet sont inscrites dans un processus de co-décision. Cette co-décision est surtout possible à une échelle réduite (quartier, école, etc.). Il convient d'opérer une distinction entre la décision politique d'octroyer un financement, un terrain, un soutien matériel ou en ressources humaines, et les décisions plus opérationnelles prises par les parties prenantes durant la démarche.


 Gesundheitsförderung Schweiz
 Promotion Santé Suisse
 Promozione Salute Svizzera

Avril 2019



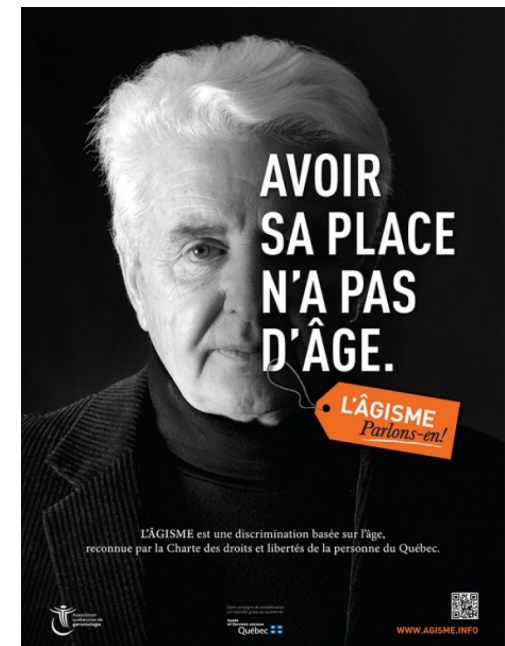
Source: Promotion Santé Suisse, 2019, *La participation en matière de promotion de la santé*. Document de travail 48

5. Mobiliser des acteurs « non traditionnels »



En conclusion

- Décloisonner les silos: le vieillissement relève de plusieurs champs (social, santé, économie, politique, éthique, etc.)
- Adopter une approche globale, garantir l'accompagnement des individus et la continuité – favoriser la collaboration plutôt que l'effet carrousel
- Lutter contre les discriminations liées à l'âge et favoriser l'intégration sociale dans les communautés.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Valérie Hugentobler

Professeure · Co-doyenne

Laboratoire de recherche santé - social (LaReSS)

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)

HES-SO

Ch. des Abeilles 14 · 1010 Lausanne · Suisse

valerie.hugentobler@hetsl.ch